3219 - Est il institué religieusement de réciter la Fatiha 100 fois au moment d’adresser une demande à Allah...

question

Question : Existe -t-il un hadith qui recommande la lecture de la Fatiha 100 fois en guise de rechercher la bénédiction?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n’ y a aucun argument pour soutenir la lecture de la Fatiha 100 fois avant que le seviteur n’adresse une demande à Son Seigneur.Par conséquent,il n’est pas permis de le faire.Vous devez plutôt observer la Sunna.Adressez vous à Allah en évoquant Ses noms et attributs comme moyens (de faire exaucer vos prières): C' est à Allah qu' appartiennent les noms les plus beaux. Invoquez-Le par ces noms ... (Coran,7:180) Quant à la sourate al-Fatiha, elle eet la plus importante sourate du Coran; vous pouvez la réciter quand vous voulez sans vous en tenir à un nombre déterminé ou une modalité précise non autorisée par la religion.Allah nous assiste ainsi que vous même à faire du bien.